

Bordeaux, le 23 juin 2026

Monsieur le Président,

Nous constatons l'impact de la hausse de l'inflation avec une absence totale de réponses aux attentes des fonctionnaires sur nos salaires et notre pouvoir d'achat. Nous constatons un déclassement salarial qui touche désormais l'ensemble des catégories de la fonction publique.

D'ores et déjà 356 000 agent·e·s perçoivent une indemnité différentielle pour ne pas être rémunéré·es en dessous du SMIC. En confirmant la hausse du SMIC au 1er juin, les 10 premiers échelons de la grille C1, les 7 premiers échelons de la grille C2, les 3 premiers échelons de la grille C3, les 5 premiers échelons de la grille B1, les 2 premiers échelons de la grille B2, ainsi que les élèves fonctionnaires des corps de catégorie A, passeront sous le niveau du SMIC.

Des centaines de milliers d'agent·e·s, a minima plus de 700 000, seront une nouvelle fois rattrapé·es par le minimum légal et se verront privé·e·s de perspectives d'évolution de carrière.

Ce nouveau tassement des grilles n'est pas acceptable. L'indemnité différentielle ne peut pas tenir lieu de politique salariale, elle masque temporairement le problème, sans le régler, tout en accélérant l'écrasement des carrières, niant les qualifications, l'expérience professionnelle et le principe même de carrière. Elle ne pourra pas être prise en compte pour le calcul des pensions.

Dans le même temps, la perte de pouvoir d'achat liée au décrochage du point d'indice se poursuit, malgré les revalorisations de 2022 et 2023, et l'attribution de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024. Ces mesures n'ont jamais permis de compenser l'inflation. De plus, la non-reconduction pour la deuxième année consécutive de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) a supprimé les éléments de compensation pour des dizaines de milliers d'agent·es, souvent en fin de carrière, dont le traitement reste bloqué.

Les agentes et agents publics des premiers échelons ne doivent plus courir après le SMIC, tout comme l'ensemble des agent·e·s de la fonction publique doivent enfin obtenir une véritable revalorisation de leurs rémunérations. Plusieurs mesures sont aussi urgentes qu'indispensables : revalorisation du point d'indice, indexation de la valeur du point sur l'inflation, attribution de 85 points d'indice pour tous. Au ministère nous revendiquons une augmentation de l'IMT à 200 € mensuels. À la DGFIP nous revendiquons une augmentation significative du point d'ACF.

Après d'innombrables rapports sur "comment rendre la fonction publique plus attractive ?" ou autres bilans, la réalité est là, la fonction publique, et spécifiquement la DGFIP, n'attire plus. Et une des raisons principales en est la rémunération. Il faut aujourd'hui prendre de véritables mesures et sans attendre.

Ce diagnostic est unanimement partagé par l'ensemble des collègues qui font vivre le service public et l'intérêt général. Nous réclamons notre dû !

Ce message doit être porté de toute urgence auprès de notre hiérarchie nationale, auprès des ministres et du gouvernement : les fonctionnaires attendent du respect et des réponses !

Nous vous demandons solennellement de relayer cette exigence et les attentes des agent·e·s de la DISI Sud-Ouest.

Solidaires Finances Publiques, M le Président, interviendra sur les autres sujets au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour de ce comité.

Les élu·e·s Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest

